Image not found or type unknown

Sucession de mobiliers et objets divers

Par **EYRALS**, le **09/08/2012** à **16:41**

Bonjour,
Nous sommes mon frère et moi héritier de notre soeur célibataire décédée.Mon frère est propriétaire des murs. La question posé est de savoir: Pour le mobilier intégré (cuisine-salle de bains) comment peut se faire le partage. Faut-il faire l'égalité des droits par une soulte.?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés